



CHARTRE D'UTILISATION DE LA MARQUE FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY

Mesdames, Messieurs,

En janvier 2018, à la suite des Assises Nationales de la Mobilité, la ministre chargée des Transports a lancé la démarche **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY**.

FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY est la marque qui fédère l'ensemble des acteurs pour l'amélioration durable de la mobilité du quotidien dans tous les territoires. Elle favorise les synergies nécessaires à l'accompagnement des projets innovants.

Elle s'adresse à l'ensemble de l'écosystème de la mobilité : entreprises, start-ups, opérateurs, collectivités, financeurs, investisseurs, incubateurs, associations, fédérations, laboratoires de recherche, etc.

FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY est dotée d'une identité visuelle (logotype) propre, qui devient son emblème.

Afin de favoriser la mise en place d'une dynamique autour de **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** et d'inciter les acteurs de l'écosystème à rejoindre la communauté, le Gouvernement français a décidé de rendre la marque **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** collective.

La présente chartre définit les conditions d'utilisation de la marque **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** et de ses différents visuels, en direction de l'ensemble des acteurs de l'écosystème de la mobilité.



CHARTRE D'UTILISATION DE LA MARQUE FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY

1. Conditions d'utilisation communes pour l'ensemble de la marque FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY

L'utilisation de la marque, et d'un des visuels, de **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** n'est possible que pour les acteurs qui partagent les valeurs de **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** et dont l'ensemble des projets, produits, services, événements ou actions respectent ces valeurs.

Les valeurs de **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** sont les suivantes :

- **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** promeut des mobilités plus propres, moins émettrices de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre et respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.
- **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** promeut des mobilités plus solidaires qui favorisent les déplacements de tous les publics, notamment ceux qui disposent de peu de solutions de mobilité : habitants des zones peu denses, rurales ou périurbaines, personnes âgées, personnes sans permis de conduire, personnes à mobilité réduite, etc.
- **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** promeut des mobilités plus sûres pour les usagers des services de mobilité et plus généralement des usagers de l'espace public.
- **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** promeut des mobilités qui s'organisent dans un cadre respectueux des personnes (salariés, entrepreneurs, bénévoles...) travaillant pour des acteurs de l'écosystème de la mobilité.

- 1.1 L'utilisation de la marque et des visuels de **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** ne peut être associée à des actions ou à des activités qui pourraient porter atteinte ou être préjudiciable à l'image de **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY**, à l'ordre public et aux bonnes mœurs.
- 1.2 L'utilisateur de la marque et des visuels **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** qui produit, organise ou finance des solutions de mobilité doit, préalablement à l'utilisation de la marque et du visuel **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY**, présenter ses solutions sur la plateforme FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY en donnant les informations nécessaires via le lien suivant : <https://www.francemobilites.fr/plateforme>
- 1.3 L'utilisateur s'engage à reproduire fidèlement les caractéristiques graphiques des visuels en respectant les formes, proportions, les couleurs et la charte graphique. Les visuels devront toujours apparaître dans leur intégralité. Aucune des parties des visuels ne peut être reproduite séparément. Aucune modification du logotype n'est autorisée. La position des éléments du logotype



CHARTRE D'UTILISATION DE LA MARQUE FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY

et des visuels les uns par rapport aux autres doivent être respectée. Ne sont pas admis, sur et à côté des reproductions, des textes explicatifs, légendes, ou toute autre indication ne faisant pas partie du logotype.

- 1.4 L'utilisation de la marque et d'un des visuels **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** à des fins économiques, commerciales, politiques, publicitaires – autres que celles agréées mutuellement – est strictement interdite.

2. Conditions d'utilisation des différents visuels FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY

- 2.1 Tout acteur de l'écosystème de la mobilité (entreprises, start-ups, opérateurs, collectivités, financeurs, investisseurs, incubateurs, associations, fédérations, laboratoires de recherche...etc.) peut utiliser le visuel « **membre de la communauté FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** » sous réserve du respect des conditions d'utilisation listées dans la première partie.
- 2.2 Le visuel « **labellisé par FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** » ne peut être utilisé que par des acteurs qui bénéficient d'un soutien organisationnel, logistique ou financier dans le cadre des outils de FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY et sous réserve du respect des conditions d'utilisation listée dans la première partie.
- 2.3 Le visuel « **partenaire de FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** » ne peut être utilisé que pour des personnes privées ou publiques, initiatives ou événements, sélectionnés par l'équipe FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY, pour leur soutien organisationnel ou financier à FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY ou aux objectifs poursuivis par cette dernière. L'équipe FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY est seule habilitée à autoriser l'utilisation du visuel « partenaire de FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY », dans les conditions décrites dans la première partie, et celles qu'elle pourrait éventuellement spécifier au regard des particularités des demandes qui lui seraient adressées.
- 2.4 L'autorisation d'utiliser le visuel « **partenaire de FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** » est accordée pour un usage déterminé qui est celui déclaré par l'utilisateur dans sa demande à l'équipe FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY. Cette autorisation n'est pas valable pour un autre usage. Tout nouvel usage devra faire l'objet d'une nouvelle demande.
- 2.5 L'autorisation d'utiliser le visuel « **partenaire de FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** » est accordée au cas par cas et à titre personnel. Par



CHARTRE D'UTILISATION DE LA MARQUE FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY

conséquent, elle ne pourra être cédée ou transférée à un tiers, à titre gratuit ou onéreux.

- 2.6 Les acteurs, projets ou événements « **labellisé par FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** » ou « **partenaire de FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** » bénéficient d'une mise en valeur particulière sur le site internet de **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** ainsi que sur les réseaux sociaux mis en place par **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY**.

3. Responsabilités

- 3.1 L'équipe **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des visuels **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** et des conséquences qui pourraient en découler.
- 3.2 L'autorisation d'utiliser les visuels **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** ne vaut en aucun cas cautionnement des documents – contenus et matériels – sur lesquels ceux-ci pourraient être apposés.
- 3.3 **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** n'est en aucun cas juridiquement responsable d'éventuelles créances portant sur des projets utilisant un des visuels de la marque.
- 3.4 **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** peut à tout moment retirer l'autorisation accordée à un utilisateur sans avoir à motiver sa décision. Il sera systématiquement procédé au retrait de l'autorisation accordée à un utilisateur en cas de non-respect, par ce dernier, des conditions d'utilisation ci-dessus décrites ou en cas de retrait de l'autorisation qui lui a été préalablement accordée.
- 3.5 L'équipe **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** se réserve le droit d'exercer des poursuites à l'encontre de toute personne physique ou morale qui violerait délibérément les droits rattachés au logotype **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** et des visuels de la marque, ses conditions d'utilisation, ainsi que les principes d'application relatifs.
- 3.6 L'équipe **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** se réserve le droit de modifier les conditions d'utilisation du logotype **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** et des visuels de la marque à tout moment et sans préavis.
- 3.7 L'équipe **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY** ne sera en aucun cas responsable de tout manquement fait par l'utilisateur à ces obligations quant à l'usage du logotype comme des visuels. Sa responsabilité ne pourra être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté.